



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. BEYON LUC ADOLPHE TIAO,
NOUVEL AMBASSADEUR DU BURKINA FASO
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi 29 mai 2009

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que je vous accueille alors que vous présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso près le Saint-Siège. Je vous remercie des paroles courtoises que vous m'avez adressées, ainsi que des vœux déférents que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président de la République. En retour vous voudrez bien vous faire l'interprète de ma haute considération pour sa personne et pour le peuple Burkinabè, à qui je souhaite de vivre dans la paix et dans la fraternité.

Monsieur l'Ambassadeur, la crise économique que connaît actuellement le monde fragilise encore plus les économies africaines et les familles voient augmenter leurs difficultés, notamment en raison du développement de la pauvreté, du chômage, des maladies. Dans ce contexte des jeunes sont aussi conduits à partir loin de leur pays pour chercher un avenir meilleur et pour aider leurs familles. Je souhaite vivement qu'une authentique solidarité se manifeste entre les pays développés et les pays les plus pauvres. Il est particulièrement indispensable en des moments de crise que l'aide au développement ne diminue pas, mais que les promesses faites à bien des reprises soient effectivement concrétisées. Toutefois, comme j'ai eu l'occasion de le dire lors de mon récent voyage apostolique en Afrique, « les Africains eux-mêmes, œuvrant ensemble pour le bien de leurs communautés, doivent être les premiers acteurs de leur développement » (Luanda, 20 mars 2009). Ainsi pourront être prises en considération les authentiques valeurs des peuples africains et pourra être évité que ceux-ci ne soient que de simples destinataires de schémas élaborés par d'autres. Dans cette perspective, je me réjouis du service important accompli par la

Fondation Jean-Paul II pour le Sahel, qui vient de célébrer à Ouagadougou le vingt-cinquième anniversaire de son existence. Elle est un signe éloquent de la solidarité de l'Église catholique avec les pays du Sahel particulièrement touchés par la sécheresse, la faim et la désertification, et de sa participation effective à la lutte contre ces maux qui portent atteinte à une vie digne des populations.

Pour qu'un véritable développement de la société puisse se réaliser, le rétablissement de la concorde et de la sécurité dans la région, auquel votre pays est particulièrement attaché, est d'une importance essentielle. Les résultats déjà obtenus montrent que c'est seulement par un dialogue patient que les différends peuvent se résoudre et que la paix et la justice peuvent s'établir. Je voudrais encourager les hommes et les femmes épris de paix et particulièrement les personnes qui ont des responsabilités dans la société à poursuivre avec courage leurs efforts pour que la stabilité et la tranquillité retrouvées permettent d'affermir des relations de fraternité et de solidarité entre les peuples de la région, dans une profonde confiance mutuelle.

Monsieur l'Ambassadeur, comme vous l'avez souligné, à travers ses œuvres dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'action sociale, l'Église catholique est profondément engagée dans la société burkinabè. Par son service de la population, elle souhaite contribuer, à la place qui est la sienne, à répondre aux nombreux et importants défis auxquels les familles sont affrontées. Ainsi, la sauvegarde des valeurs familiales doit-elle être pour tous une préoccupation importante, car la famille représente le premier pilier de l'édifice social. Dès lors, les manifestations d'une déstructuration du tissu familial ne peuvent que conduire à des situations dont les enfants et les jeunes seront souvent les victimes. L'éducation et la formation des jeunes générations sont aussi d'une importance primordiale pour l'avenir de la Nation. Devant les difficultés de la vie, il est nécessaire que la société donne aux plus jeunes des raisons de vivre et d'espérer.

Pour contribuer à l'édification de la nation, la consolidation des liens d'amitié entre tous les croyants est une tâche qui doit se poursuivre sans relâche. Je me réjouis particulièrement des bonnes relations et des collaborations qui, dans votre pays, se sont développées depuis bien des années entre chrétiens et musulmans. En recherchant une compréhension toujours meilleure, dans le respect mutuel, et en rejetant toute forme de violence et d'intolérance, les croyants rendent à Dieu un témoignage éloquent et font progresser le bien commun.

Au terme de cette rencontre, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais aussi saluer par votre intermédiaire les Évêques du Burkina Faso ainsi que tous les membres de la communauté catholique, dont je connais le dynamisme. Alors que nous nous préparons à célébrer la deuxième Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, je les invite particulièrement à porter dans la prière la préparation et le déroulement de ce grand événement ecclésial et à être, en collaboration avec tous leurs compatriotes, des artisans de réconciliation, de justice et de paix.

Monsieur l'Ambassadeur, au moment où vous inaugurez votre mission auprès du Saint-Siège,

mes vœux cordiaux vous accompagnent pour son heureux accomplissement. Souhaitant que les relations harmonieuses qui existent entre le Burkina Faso et le Saint-Siège se poursuivent et se développent – l'ouverture récente d'une Nonciature apostolique à Ouagadougou en est un heureux signe –, je vous assure de la disponibilité de mes collaborateurs, auprès desquels vous trouverez toujours un accueil attentif et une compréhension cordiale.

Sur Votre Excellence, sur sa famille et sur ses collaborateurs de l'Ambassade, ainsi que sur les Responsables et sur tous les habitants du Burkina Faso, je demande au Tout-Puissant de répandre l'abondance de ses Bienfaits.

**Insegnamenti di Benedetto XVI*, vol. V, 1 p.939-941.

L'Osservatore Romano 30.5.2009, p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.24 p.6.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana